

Code stage F11

L'éducation sexuelle des personnes atteintes d'AUTISME et de déficience intellectuelle

Approfondissement

Le CCNE* recommande aux autorités publiques de "promouvoir la formation des personnels soignants et éducatifs tant sur la question de la sexualité que sur le questionnement éthique". Dans le cas de l'autisme, la question se pose également. Il s'agit donc de mieux appréhender le développement atypique de l'autisme dans les différents domaines du développement dont celui de la sexualité.

*Comité Consultatif National d'Ethique

Objectifs :

A l'issue de la formation le stagiaire sera à même de mieux définir le concept de la sexualité humaine pour saisir certains aspects de la sexualité de la personne porteuse d'un TSA, qui, à bien des égards, sont similaires mais différent tant au niveau de l'apprentissage des compétences socio-sexuelles, qu'au niveau des schémas de pensée sur lesquels s'étaient les conduites sexuelles. Le stagiaire sera en capacité de choisir les stratégies dans la perspective d'une action éducative dans le domaine précis de la sexualité tout en respectant la nécessité de considérer le cadre légal français qui balise les interventions.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Cadre légal

Développement de la sexualité

- puberté, libido
- Les menstruations
- Le plaisir sexuel : sensorialité - sensualité

Sexualité et autisme avec déficience intellectuelle

- Liens entre la spécificité de la pensée autistique et les manifestations de sexualité
- Les aides concrètes/visuelles à mettre en œuvre en lien avec le niveau cognitif de la personne avec autisme

Jour 2 - 7 heures

La masturbation : quel apprentissage

- Les principaux comportements de la masturbation
- La concordance lieux/activité
- Comprendre les causes des conduites sexuelles inadaptées : l'analyse fonctionnelle du comportement

Les interventions cognitivo comportementales

- Les procédures visuelles concrètes d'intervention

Conclusion/discussion

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 27 et 28 mai 2019

16 et 17 octobre 2019

Animateur : Jean-Yves PRIGENT, Médecin, Pédiatre, Pédopsychiatre

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 320 euros

Profession libérale : 250 euros

AVS : 134 euros

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 200 euros (hors frais du formateur)

Compétences
acquises par le
stagiaire à l'issue
de la session :

14 heures



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme



Communication



Stratégies d'enseignements



Evaluations formelles et informelles